

ACCOMPAGNER LA FIN DE VIE A DOMICILE

Objectifs

Connaître le cadre légal dans lequel se situe l'accompagnement de fin de vie

Comprendre le processus de fin de vie et les besoins de la personne accompagnée

Définir son rôle professionnel et ses limites

Comprendre l'impact psychologique de l'accompagnement de personnes en fin de vie

Programme

■ Définitions et cadre légal de l'accompagnement de fin de vie

- La mort dans notre société
- Les soins palliatifs
- La loi Léonetti
- La personne de confiance
- Les directives anticipées
- L'éthique

■ Comprendre le rôle de l'aide à domicile auprès de la personne en fin de vie et ses limites

- Les besoins spécifiques de la personne en fin de vie
- Le rôle de l'AAD
- L'environnement relationnel et émotionnel de la personne en fin de vie
- La communication
- Les autres professionnels

■ Soutenir le professionnel confronté à la fin de vie, apports et échanges autour des aspects suivants

- Le stress, L'angoisse de la mort, les peurs face à la mort de l'autre et aux circonstances de la mort
- Le sentiment d'impuissance
- La personne personne en fin de vie, sa famille et l'aide à domicile
- La souffrance des « aidants » et les difficultés à aider : l'investissement et le détachement
- Les relations entre l'aide à domicile et la famille face à la personne en fin de vie
- Le travail de deuil

Les supports seront adressés par voie électronique

Sur cette thématique spécifique, le rythme des séquences laisse la place à l'expression et à l'écoute des vécus de chacun dans le respect de la confidentialité

Durée

2 jours

Intervenant

Edith PALLU, psychologue du travail et coach professionnelle

Public(s) et prérequis

Tout professionnel des métiers de l'accompagnement.

Nombre de participants

5 à 15

Méthodes pédagogiques

Le formateur fera appel à un ensemble de techniques pédagogiques, permettant une alternance d'apports théoriques et de cas pratiques afin d'acquérir un ensemble de connaissances conformes aux objectifs pédagogiques.

Evaluation des acquis

Mises en situation, cas pratiques, exercices...

Une fiche d'évaluation sera remise aux stagiaires afin qu'ils puissent évaluer le contenu pédagogique et la méthode employée.

Une attestation de stage sera établie pour chaque participant à l'issue de la formation.

Tarif :

Coût pédagogique : 560 €

Frais de repas : 34 €

Informations pratiques

Horaires : 9h30-12h30 et 13h30-16h30

Lieu : Siège social de l'URIOPSS Bretagne